

Date :\_\_\_\_\_



Advance Payments
Program Partie 1C

## PROGRAMME DE PAIEMENTS ANTICIPÉS (PPA)

# Participant

		DEMANDE ET ACCORD DE	REMBOURSEMENT -	AUTORISATION DU PRODUCTEUR	" i dittoipant	
noN	n du	producteur demandeur :				
Dér	nomi	nation sociale :				
Adr	esse	: _				
#PI	PA:	-				
<b>Le</b> 1.	Le aut obt	orisent Les Éleveurs de porcs du Québec	ersonne morale, société , à titre d'Agent d'exécu d'avance pour l'année d	e, ou propriétaires indivis, les actionnaires, associés o ution dans le cadre du Programme de paiements anti le programme 2024-2025, puis pour la gestion du do	cipés (PPA), à	
	<ul> <li>a) sur la situation financière du producteur et, s'il s'agit d'une personne morale, société, ou propriétaires indivis, sur la situation financière de ses actionnaires, associés ou copropriétaires, auprès des institutions financières, des créditeurs et/ou fournisseurs avec lesquels ils font affaires;</li> <li>b) sur les dossiers de crédit du producteur, incluant ses antécédents de paiements et sa cote de solvabilité et, s'il s'agit d'une personne morale, société, ou propriétaires indivis, sur les antécédents de paiements et la cote de solvabilité de ses actionnaires, associés ou copropriétaires.</li> </ul>					
2.		e producteur autorise l'agent d'exécution à vérifier et utiliser aux fins de l'application du PPA tout renseignement détenu par le Service de nise en marché de Les Éleveurs de porcs du Québec;				
3.	ren	Le producteur autorise Agriculture et Agroalimentaire Canada, l'agent d'exécution et La Financière agricole du Québec à s'échanger les renseignements personnels ou commerciaux concernant le producteur et nécessaires à l'application du PPA dans le cadre de la Loi sur les programmes de commercialisation agricole (LPCA);				
4.	sta	Le producteur autorise La Financière agricole du Québec à fournir à l'agent d'exécution les informations quant à la couverture d'assurance stabilisation ou à tout autre élément pertinent du dossier de l'entreprise visée par la demande d'avance dans le cadre du PPA ainsi que, si le producteur est une personne morale, une société ou propriétaires indivis, du dossier de ses actionnaires, associés ou copropriétaires;				
5. Confirmation de la souscription aux Débits préautorisés (DPA) de type entreprise. Le producteur autorise l'agent d'es l'avance en créditant le compte bancaire indiqué ci-dessous et à rembourser telle avance et tous intérêts dus sur la portant intérêts, en les débitant directement de ce compte bancaire du producteur; les intérêts sont débités le 15 de entendu que ces montants sont variables. De plus, vous renoncez à recevoir un préavis du montant de DPA avant le votre accord de DPA du payeur peut être annulé à la réception d'un préavis de 30 jours avant le prochain DPA. Si cer précèdent sont erronés, veuillez communiquer avec nous immédiatement au 1-800-363-7672. Si les détails sont correct d'autre à faire et vos débits préautorisés seront traités à compter de la date du versement du déboursé. Vous avez certa si un débit n'est pas conforme à ces conditions. Par exemple, vous avez droit au remboursement de tout DPA qui n'est pas compatible avec le présent Accord de DPA. Pour obtenir plus d'information sur vos droits de recours, communiquez a financière ou visitez www.cdnpay.ca.					portion de l'avance chaque mois. Il est traitement du débit. tains des détails qui ts, vous n'aurez rien ins droits de recours pas autorisé ou n'est	
	No	No de compte et transit :				
	Noi	Nom de l'institution financière :				
	Adı	Adresse:				
	No	Téléphone :	No	o. Télécopieur :		
(Si le compte ci-haut n'est pas celui déjà utilisé par le Service du PPA de Les Éleveurs de porcs du Québec, s.v. <sub> </sub> spécimen de chèque.)					c, s.v.p. fournir un	
6.	Le	e producteur autorise l'agent d'exécution à divulguer, sur demande, le solde de l'avance aux institutions prêteuses du producteur.				
	Sig	Signature du représentant dûment autorisé :				
	Noi	Nom du représentant autorisé (en lettres moulées) :				
Dans le cas d'une société au sens du <i>Code civil du Québec</i> ou d'une personne morale ou de propriétaires indivis, la si associé ou actionnaire ou copropriétaire est également requise :					ature de chaque	
		MS DES ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES OU COPRO LETTRES MOULÉES) :	DPRIÉTAIRES	SIGNATURES:		